

**Discours d'ouverture – PFN CDB - Atelier de formation CHM – 7 février 2012 à 9h –
Salle de réunion de l'ONE Antaninarenina**

Chers participants, chers collègues

Il me choit l'honneur d'ouvrir cet atelier de formation sur la gestion du centre d'échange d'information de la Convention sur la Diversité Biologique

Tout d'abord j'aimerais souhaiter la bienvenue à vous tous,

A vous, nos partenaires de la République de l'Union des Comores

Je m'adresse spécialement à vous, Mlle Marie-Lucie Susini et M. Han de Koeijer. Vous avez accepté de vous déplacer si loin et de partager avec nous vos connaissances et votre expérience pour une meilleure gestion du CHM

A vous, les malgaches issus des institutions environnementales mettant en œuvre la convention, je vous souhaite également la bienvenue à cet atelier de formation et de partage

M. Han de Koeijer est déjà venu à Madagascar pour le même genre d'atelier en novembre 2006. C'était une formation régionale avec la participation des malgaches, des ressortissants de la République de l'Union des Comores et de l'île Maurice. Cet atelier a été marqué par le démarrage de l'utilisation du Portal Toolkit pour le CHM des 3 pays. J'espère que vous pouvez voir et apprécier l'évolution du site actuel pour chaque pays

La mise en œuvre de la CDB à Madagascar a fait l'objet de quatre rapports actuellement et Madagascar vient de signer en Septembre 2011 le Protocole de Nagoya sur l'Accès et Partage des Avantages et le Protocole de Nagoya-Kuala Lumpur sur les dommages et responsabilités liées aux risques biotechnologiques. La ratification de ces deux protocoles est actuellement en cours.

Par ailleurs, nous sommes à la veille de la conférence de Rio+20 qui va permettre de décider des nouvelles orientations pour le développement durable et où la convention et le CHM jouent un rôle important pour les éléments de prise de décision avec la convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique et la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification

Le CHM dont la mise en place et l'opérationnalisation font partie de l'engagement de chaque Partie ayant ratifié la convention, devrait contenir des informations sur la mise en œuvre de la convention aussi bien à travers les thèmes de la convention que les initiatives régionales ou internationales liées à la convention. Nous tous, qui sommes invités à cette formation, nous sommes les intervenants qui mettent en œuvre la convention. Le CHM est le lieu où nous pouvons partager les informations sur nos interventions, c'est le lieu où nous pouvons rechercher les informations qui nous sont utiles pour améliorer nos activités, pour renforcer la coopération technique et scientifique avec les autres intervenants. C'est le lieu où nous pouvons recueillir des outils de prise de décision.

Nous avons besoin de savoir chercher ces informations, d'intégrer des informations à jour et cet atelier qui s'avère être capital va nous guider pour gérer le site CHM. L'atelier aidera aussi à contourner le problème courant de rétention d'information et d'encourager le partage ainsi que la mise à jour via le CHM.

Cet atelier a pu se tenir grâce à l'appui technique et financier de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, point focal national du CHM belge que nous remercions vivement par son soutien continu au CHM. L'Office National pour l'Environnement, Point Focal National du CHM malagasy a déjà bénéficié de 4 financements dans le cadre du CHM. Parmi eux, on peut citer le financement en 2009 qui a permis l'élaboration de la stratégie et plan d'action national sur le CHM / CDB de Madagascar disponible en 2011 et actuellement un projet sur la mise en place du système de suivi des objectifs d'Aichi au niveau du CHM

J'espère que la coopération avec le CHM de la Belgique continue et la collaboration avec les îles de l'océan indien et les pays d'Afrique notamment ceux qui sont partenaires du CHM Belgique soit plus approfondie.

Je souhaite à tous un atelier enrichissant et fructif durant les 4 jours. Que cet atelier sera aussi une occasion pour renforcer nos liens et partager nos expériences.

Je souhaite un agréable séjour aux ressortissants de la République de l'Union des Comores, à Mlle Marie-Lucie Susini et M. Han de Koeijer de la Belgique

Sur ce, je déclare ouvert, cet atelier de formation sur le centre d'échange d'information de la Convention sur la Diversité Biologique

Je vous remercie